

POLITIQUE RÉGIONALE DES ÂÎNÉS

MRC DES MASKOUTAINS





Photo : Patrick Roger

MOT DU PRÉFET

La famille est le premier lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs. Elle constitue l'unité de base de notre communauté et, à ce titre, elle mérite toute notre attention. Les aînés, quant à eux, constituent l'ancrage, la mémoire et les racines de l'unité familiale.

En 2012, le conseil de la MRC des Maskoutains a choisi d'entreprendre une démarche Municipalité amie des aînés (MADA) dans le but, notamment, de tracer le portrait des aînés vivant sur son territoire et de contribuer à la réflexion collective qu'entraîne le vieillissement de la population.

Par le biais de sa Politique des aînés et du plan d'action qui en découlent, la MRC et les municipalités qui la composent souhaitent exercer une influence bénéfique sur la qualité de vie des aînés et de leur famille, dans les limites du champ de leurs responsabilités respectives.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons réalisé à quel point il est vrai de dire que les aînés forment une mosaïque humaine complexe et diversifiée. Il devenait donc primordial de reconnaître leurs attentes et leurs besoins afin de trouver collectivement des solutions adaptées à leurs réalités et aux moyens dont dispose le milieu.

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil de la MRC, je tiens à remercier madame Raymonde Plamondon, maire de Saint-Valérien-de-Milton qui, à titre de représentante des questions familiales, a présidé avec succès les travaux de la Commission permanente de la famille. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres de cette commission qui ont participé activement à l'élaboration de la Politique des aînés qui, j'en suis convaincue, contribuera au sentiment d'appartenance de tous nos concitoyens et concitoyennes de la grande région de Saint-Hyacinthe – Terre d'innovation.

Francine Morin
Préfet
MRC des Maskoutains



Photo : Patrick Roger

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA FAMILLE

Depuis 2006, je préside la Commission permanente de la famille de la MRC des Maskoutains. C'est pour moi un véritable privilège d'œuvrer au sein de cette commission qui regroupe des représentants des différents secteurs d'intervention intéressés de près aux questions relatives à la famille.

À partir de février 2013, nous nous sommes penchés de façon plus particulière sur la situation des aînés habitant sur le territoire de la MRC. Le vieillissement de la population entraîne une augmentation des besoins à combler et des services à délivrer aux aînés.

Faire le point sur la situation actuelle de nos aînés et réfléchir à propos des enjeux auxquels nous sommes confrontés ont été des exercices très enrichissants.

Cette tâche a été grandement facilitée par l'implication de tous les membres de la commission. Nos travaux se sont déroulés dans un climat agréable où la qualité des interventions de chacun des membres a directement contribué aux résultats obtenus. De plus, un comité de pilotage MADA (Municipalité amie des aînés) a également soutenu et alimenté nos travaux pendant tout le processus. Nous remercions sincèrement les membres de ce comité.

Ainsi, c'est avec fierté que la Politique des aînés et le plan d'action régional ont été adoptés par le conseil de la MRC, le 8 octobre 2014.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres de la Commission permanente de la famille, sans oublier notre chargée de projet, madame Denyse Bégin, qui a appuyé de façon admirable nos travaux.

Je souhaite que cette politique constitue le début d'une démarche vers des actions concertées pour le bien-être des aînés qui constituent une richesse pour notre société maskoutaine.

Raymonde Plamondon
Présidente
Commission permanente de la famille



FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES ÂÎNÉS

Mission

En plaçant les aînés au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la MRC des Maskoutains vise à favoriser le mieux-être et la qualité de vie des aînés et désire contribuer à ce qu'ils puissent vieillir dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la MRC souhaite soutenir les aînés et créer pour et avec eux des environnements propices à leur plein épanouissement.

Objectifs

Par sa Politique des aînés, la MRC vise à :

- Créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement des aînés;
- Favoriser la rétention des personnes vieillissantes autonomes dans leur municipalité d'origine (Plan stratégique de développement – MRC-2012);
- Développer et maintenir le réflexe « penser et agir aînés » dans la culture des organisations régionales et locales.

Définition d'un aîné

Un aîné, c'est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu'elle devient une référence pour les générations plus jeunes. Les aînés forment une mosaïque humaine complexe et variée où chaque parcours de vie est unique. Ils font partie de la force vive de nos communautés, organismes et organisations où ils continuent d'œuvrer. Les aînés sont notre mémoire, notre ancrage et une ressource précieuse pour la MRC des Maskoutains.

Les aînés désirent exercer pleinement leur rôle dans la société.

Valeurs mises de l'avant par la Politique des aînés

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principes de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la MRC expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique des aînés de la MRC des Maskoutains s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit : « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

De plus, notre politique repose sur les valeurs suivantes :

LE RESPECT — Respecter l'intégrité morale et physique des aînés.

LA RECONNAISSANCE — Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.

L'ÉQUITÉ — Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.

LA SOLIDARITÉ — Encourager le partage et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.

L'ENGAGEMENT — Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur implication dans la vie sociale et communautaire de la région.

LA SÉCURITÉ — Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propice au vieillissement actif.

Principes directeurs

Inspirés des valeurs énumérées ci-dessus, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés.

Voici donc les grands principes qui présideront au plan d'action 2015-2020 de la présente Politique des aînés :

- « Penser et agir aînés » dans toutes les actions municipales;
- Reconnaître que les aînés ont des réalités fort différentes selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent;
- Favoriser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des aînés, leur groupe d'âge et leur lieu de résidence;
- Agir en concertation et reconnaître les compétences des partenaires.

Champs d'intervention

Six champs d'intervention relevant de la compétence de la MRC, des municipalités et de leurs partenaires ont été déterminés. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des aînés.



Ces champs d'intervention contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique des aînés. Ce sont :

- Communication et administration municipale;
- Habitation et environnement;
- Patrimoine, culture et engagement social;
- Sécurité;
- Soutien communautaire, loisir et santé;
- Transport.

Pour « Penser et agir aînés »

« Avoir peur de vieillir, c'est déjà être vieux... Paul Claudel a écrit : "L'automne aussi est quelque chose qui commence". »

(Extrait de *Le livre du bonheur* de Marcelle Auclair)

La Politique des aînés de la MRC atteindra ses objectifs si elle s'appuie sur les attentes des aînés et qu'elle suscite l'implication de tous ses partenaires.

LES ATTENTES DES AÎNÉS

Les aînés désirent exercer pleinement leur rôle dans la société. Ils souhaitent être davantage reconnus, tout en pouvant compter sur un soutien complémentaire adapté à leurs besoins.

D'une façon plus concrète, les aînés veulent :

- Demeurer actifs dans leur milieu;
- Être écoutés et participer aux décisions qui les touchent;
- Être informés adéquatement sur les services, les ressources et les programmes mis à leur disposition;
- Demeurer chez eux le plus longtemps possible;
- Évoluer dans un milieu de vie sécuritaire;
- Conserver leur autonomie.

Pour réussir à les combler, il faut d'abord connaître, et surtout reconnaître les attentes et les besoins des aînés. Ensuite, il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées à leurs réalités et aux moyens dont dispose le milieu.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'élaboration et la mise en place de la Politique des aînés de la MRC des Maskoutains exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la MRC, du milieu et des aînés.

La Politique des aînés interpelle entre autres les élus de la MRC et des municipalités. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires, qui tous rejoignent les aînés dans leurs activités. En raison de leur mission, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en place des stratégies d'amélioration de la vie des aînés, en concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu.

Finalement, la Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous!

En 2024, près d'une
personne sur quatre
sera âgée de 65 ans
ou plus (24%).

Portrait des aînés de la MRC des Maskoutains

La MRC des Maskoutains est située en Montérégie (région administrative 16), à 70 km au sud-est de Montréal, et son territoire s'étend sur 1 310 km². Elle compte 17 municipalités locales, dont sa ville-centre, Saint-Hyacinthe. Près de 64 % des 86 558 habitants de la MRC vivent à Saint-Hyacinthe.

Terre parmi les plus fertiles du Québec, la région maskoutaine a axé son développement autour du secteur agricole et agroalimentaire. En 1993, Saint-Hyacinthe est devenue la première ville canadienne à acquérir le statut international de technopole.

La grande région de Saint-Hyacinthe constitue un centre administratif, gouvernemental et judiciaire important. On y trouve un grand nombre d'institutions scolaires et de santé, publiques et privées, de même que plusieurs infrastructures culturelles et de loisirs qui contribuent à ce que la région soit un milieu de vie des plus agréables.

Sa richesse patrimoniale fait de la région maskoutaine un endroit intéressant à découvrir tant pour ceux qui y habitent que pour les touristes. Qu'il s'agisse d'architecture résidentielle ou religieuse, d'objets usuels, de savoir-faire ou de traditions, nos références culturelles y puisent leur source. La transmission de ces savoir-être et savoir-faire d'une génération à l'autre prend tout son sens dans le contexte de l'élaboration de la politique des aînés.

Les consultations menées dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) de la MRC ont fait ressortir la fierté des Maskoutains et des Maskoutaines de vivre dans un environnement convivial où l'entraide s'est taillée une place de choix au fil des ans.

La population des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains (2014)

La Présentation	2 555
Saint-Barnabé-Sud	881
Saint-Bernard-de-Michaudville	531
Saint-Damase	2 514
Saint-Dominique	2 510
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 717
Sainte-Madeleine	2 417
Sainte-Marie-Madeleine	3 010
Saint-Hugues	1 265
Saint-Hyacinthe	54 663
Saint-Jude	1 265
Saint-Liboire	3 083
Saint-Louis	791
Saint-Marcel-de-Richelieu	539
Saint-Pie	5 641
Saint-Simon	1 273
Saint-Valérien-de-Milton	1 903
MRC des Maskoutains	86 558

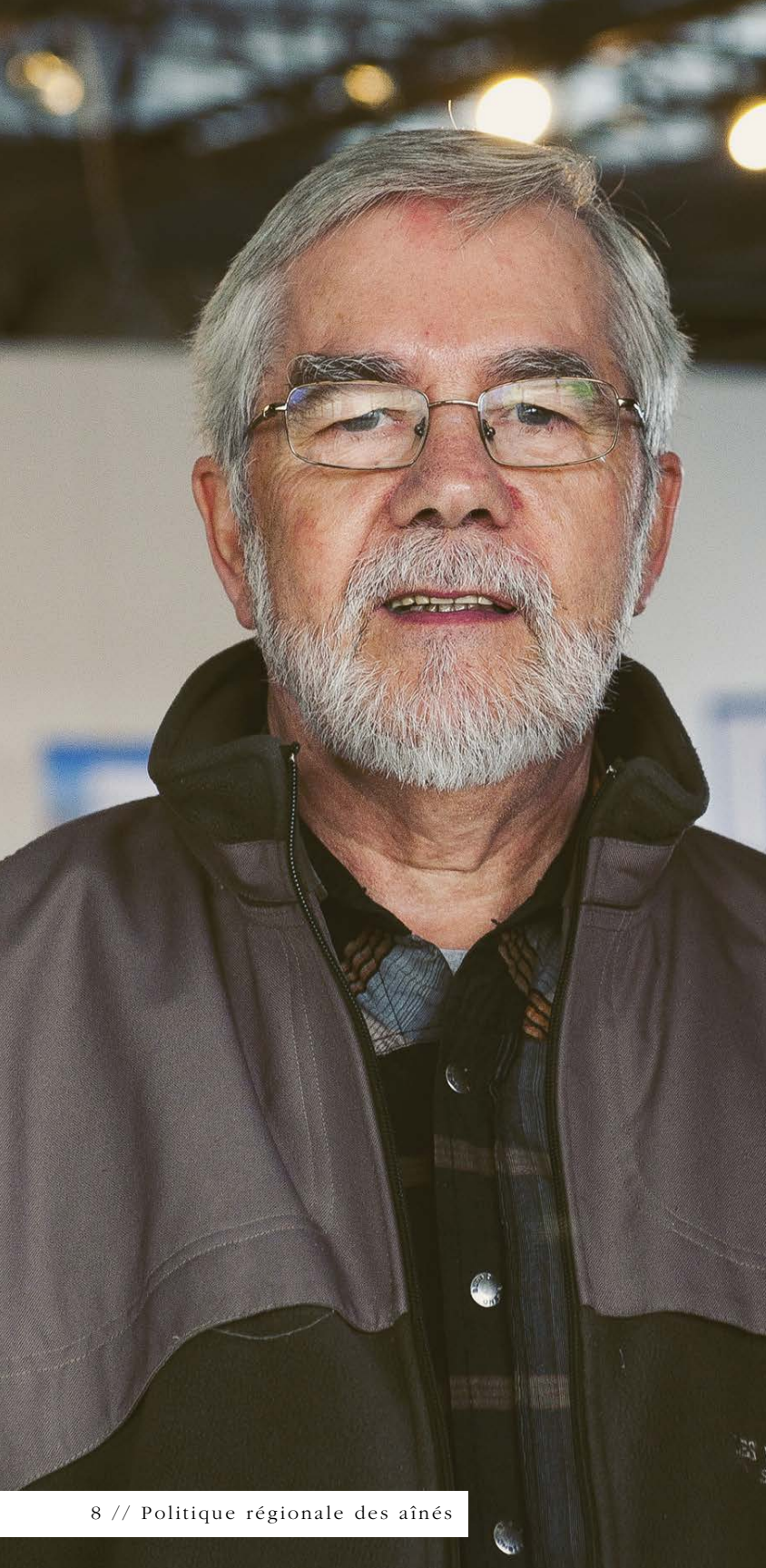
Source: Décret 1293-2013 du 11 décembre 2013 remplaçant le Décret numéro 1218-2012 du 19 décembre 2012. Gazette officielle du Québec, Partie 2, 3 janvier 2014, no 1.



Population des 55 ans et plus selon le groupe d'âge MRC des Maskoutains et ses municipalités, 2013*

	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et +	65 ans et +
La Présentation	330	185	70	20	275
Saint-Barnabé-Sud	150	50	35	10	95
Saint-Bernard-de-Michaudville	85	45	5	0	50
Saint-Damase	345	210	120	40	370
Saint-Dominique	310	165	60	15	240
Sainte-Hélène-de-Bagot	250	125	30	10	165
Saint-Madeleine	330	165	75	15	255
Sainte-Marie-Madeleine	410	210	85	20	315
Saint-Hugues	160	120	55	5	180
Saint-Hyacinthe	8 210	6 140	3 735	1 845	11 720
Saint-Jude	150	75	40	10	125
Saint-Liboire	345	175	65	20	260
Saint-Louis	130	65	30	5	100
Saint-Marcel-de-Richelieu	85	40	20	5	65
Saint-Pie	715	440	165	75	680
Saint-Simon	170	85	45	5	135
Saint-Valérien-de-Milton	220	150	70	20	240
MRC des Maskoutains	12 394	8 440	4 720	2 118	15 278

* Source : Statistique Canada et ISQ, Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013; ISQ, Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 2001 à 2013. Production : Équipe de surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, mars 2014



En 2012, 17,3% de la population de la MRC des Maskoutains avait 65 ans ou plus. En 2024, près d'une personne sur quatre sera âgée de 65 ans ou plus (24%), ce qui représente une augmentation de l'ordre de 38,5%.

Conditions socioculturelles

Dans la MRC, 52% des aînés sont en couple; 9,3% sont célibataires; 8,5% sont divorcés ou séparés et 30,2% sont veufs. La proportion de veuves est cinq fois plus élevée que la proportion de veufs.

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, moins de 3% de la population de la MRC âgée de 65 ans et plus est issue de l'immigration, une proportion nettement inférieure à celle de la Montérégie (10%) et du Québec (15%). De même, la proportion d'anglophones chez les aînés, qui est de moins de 1% dans la MRC, y est nettement moins élevée qu'en Montérégie (11%) et qu'au Québec (12%).

Conditions socioéconomiques

En 2011, selon l'ENM, plus d'une personne de 65 ans et plus sur deux (51%) de la MRC des Maskoutains n'avait pas terminé ses études secondaires. Aussi, la proportion des femmes de 65 ans et plus sans diplôme, certificat ou grade est supérieure à celle des hommes (54% contre 47%).

Toutefois, les données recueillies sur les 55 à 64 ans montrent que les prochaines générations d'aînés seront nettement plus scolarisées.



Dans la MRC, 52 % des aînés sont en couple; 9,3 % sont célibataires; 8,5 % sont divorcés ou séparés et 30,2 % sont veufs.

L'ENM de 2011 a également révélé que le taux d'emploi chez les 65 ans et plus se chiffre à 11% dans la MRC, un taux comparable à ceux de la Montérégie (11%) et du Québec (10%).

Le taux d'emploi chez les 65 ans et plus a considérablement augmenté depuis le début des années 2000. Il a doublé du côté des hommes et quadruplé chez les femmes. La proportion de travailleurs à temps plein chez les aînés de la MRC est de 36%.

Côté revenu, on constate qu'en 2010, le revenu médian des 65 ans et plus se chiffre à 20 481\$, soit un revenu inférieur à celui observé en Montérégie (21 819\$), mais comparable à celui observé au Québec (20 668\$).

Les principales sources de revenus des aînés de la MRC des Maskoutains sont la pension de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti (26,5%); les pensions de retraite et rentes (25%); le régime des rentes du Québec et le régime de pension du Canada (20%); les revenus de placements (15%) et les revenus d'emploi (10%).

La composition du revenu des aînés diffère grandement selon le sexe et l'âge. De plus, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes (6% contre 3%).

Une majorité d'aînés vivent dans une maison (55,1%) et 35,3% des autres personnes âgées de 65 ans et plus vivent dans un immeuble de moins de cinq étages.

La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en ménage privé s'élève à 39% dans la MRC, comparativement à 34,9% en Montérégie et 37,5% au Québec.

État de santé

En 2011, dans la MRC des Maskoutains, plus du tiers des personnes de 65 ans et plus (33%) ont déclaré avoir une incapacité.

Une différence notable entre les hommes et les femmes est également observée pour cet indicateur. Le Recensement de 2006 indiquait un taux d'incapacité de 40,6% chez les femmes contre 30,6% chez les hommes.

Le taux d'incapacité se situe à près de 24% chez les 65 à 74 ans, tandis qu'il grimpe à 49% chez les 75-84 ans, et à près de 67% chez les 85 ans et plus.

Rappelons que, dans la MRC, on estime qu'en 2024, le groupe des 75-84 ans comptera 7 361 personnes.

On trace généralement un bilan positif de la santé de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, à une exception près : l'importance des maladies chroniques. Ainsi, 81,6% des personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ont au moins un problème de santé chronique¹. Plus d'un demi-million de personnes de plus de 65 ans, soit 47%, souffrent d'hypertension, et plus de 17% souffrent de diabète.

Les problèmes de santé chroniques qui touchent les aînés résultent, pour la plupart, du long cumul d'habitudes de vie plus ou moins nocives, telles la malnutrition et l'inactivité physique, d'où l'importance d'adopter très tôt de saines habitudes de vie. Ces problèmes peuvent être évités par des mesures de prévention et des interventions en promotion de la santé².

1 Ministère de la Santé et des Services sociaux, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la Statistique du Québec (2011). Pour guider l'action : Portrait de santé du Québec et de ses régions : les statistiques (p. 1 et 99). [En ligne] : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201202.pdf>. (Consulté le 29 avril 2014).

2 Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux (2012.) Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, page 23.



En 2006-2010, dans la MRC, près des trois quarts des décès survenus chez les 65 ans et plus ont été causés par des maladies de l'appareil circulatoire (33,2%), des tumeurs (28,6%) et des maladies de l'appareil respiratoire (8,4%).

Viennent ensuite, par ordre d'importance : les troubles mentaux et du comportement (6,6%); les maladies du système nerveux (5,8 %); les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (4,2%); les maladies de l'appareil digestif (4%) et les maladies de l'appareil génito-urinaire (3,5%). Les autres causes de décès représentent 5,7% de l'ensemble des décès.

Ce que veulent nos aînés

Les aînés ont été consultés dans le cadre de la démarche MADA de la MRC des Maskoutains entamée en février 2013. Voici les souhaits et commentaires qu'ils ont exprimés :

- Ils veulent demeurer chez eux le plus longtemps possible.
- Dans la majorité des municipalités rurales, ils aimeraient pouvoir bénéficier de plus de services de proximité : soins de santé, épicerie, station-service, pharmacie, etc.
- Ils désirent être mieux informés à propos des services, programmes et activités qui existent et visent à leur faciliter la vie : programme Pair, conférences sur la prévention, organismes offrant des services et du soutien, services des CLSC, etc.
- Ils aimeraient qu'il y ait plus de bancs dans certains endroits stratégiques afin qu'ils puissent se reposer en cours de route lorsqu'ils ont à se déplacer à pied.
- En milieu rural, ils aimeraient que l'on construise des résidences pour personnes âgées. C'est notamment le cas à Saint-Liboire.
- Ils aimeraient qu'il y ait plus de traverses piétonnières sécuritaires.
- Les aînés veulent se sentir valorisés et ils voudraient que des activités intergénérationnelles soient mises en place.
- Les aînés sont conscients que bon nombre d'entre eux vivent des situations d'isolement. Ils souhaitent que l'on trouve des solutions pour briser cet isolement tout en respectant le besoin d'intimité des gens.

REMERCIEMENTS

Recherche et rédaction : Denyse Bégin, chargée de projet MADA

Photographies : Krystel V. Morin

Merci aux membres de la Commission permanente de la famille :

Raymonde Plamondon, *présidente et maire de Saint-Valérien-de-Milton*

André Lefebvre, *vice-président et maire du village de Sainte-Madeleine*

Jacynthe Daigle, *Sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton*

Diane Delisle, *CPE L'Amibulle*

Sylvie Fréchette, *municipalité de Saint-Damase*

Marcel Gélinas, *CSSS Richelieu-Yamaska*

Simon-Paul Gervais, *FADOQ – Région Richelieu-Yamaska*

Chantal Goulet, *Corporation de développement communautaire des Maskoutains*

Karine Guilbault, *CLD Les Maskoutains*

Véronique Laramée, *Jeunes en santé*

Claudia Mansilla, *Forum-2020*

Micheline Martel, *MRC des Maskoutains*

France Martin, *Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*

Marie-Myssolle Nelson, *Évêché de Saint-Hyacinthe.*

Merci aux membres du comité de pilotage MADA de la MRC :

Raymonde Plamondon, *maire de Saint-Valérien-de-Milton et élue responsable de la démarche MADA*

Steve Carrière, *CLD Les Maskoutains*

Jacynthe Daigle, *Sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton*

Jean Dufault, *Université du 3^e âge*

Nicolas Hébert et Marcel Gélinas, *CSSS Richelieu-Yamaska*

Simon-Paul Gervais, *FADOQ – Région Richelieu-Yamaska*

Yolande Poirier, *Association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics (AREQ)*

Chantal Goulet et Paul St-Germain, *représentants du milieu communautaire.*

Plusieurs organismes et intervenants du milieu ont été interpellés à différentes étapes de la démarche. Merci aux membres de la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés, aux responsables des questions familiales (RQF) des municipalités du territoire, aux directeurs (trices) généraux, au conseil des maires, au chargé de projet MADA pour Saint-Hyacinthe, Michel Rouleau, et aux organismes communautaires qui ont bien voulu répondre à nos questions et contribuer à notre réflexion sur les aînés.

Un merci particulier à Corinne Vachon-Croteau et Isabelle Lizée du Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour le partage de leur expertise.

Merci aussi à Mélissa Beaudry-Godin, agente de planification, programmation et recherche - Surveillance de l'état de santé de la population, à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Elle est l'auteure du Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC des Maskoutains.

Voici d'ailleurs la notice bibliographique complète du Profil, disponible en ligne : Beaudry-Godin, M. (2014), Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC des Maskoutains. Portfolio thématique. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de la santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population. [En ligne] <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/portrait-type.thematique.fr.html> (consulté le 23 octobre 2014)



Un monde à votre mesure

La grande
région
de **Saint -
Hyacinthe**
Terre d'innovation



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec 